

# C.A.T. Zones Humides des Pyrénées-Atlantiques



# Bulletín de liaison

Bilan 2010 - Programmation 2011/2012

# Editorial

Le seuil des cinquante adhérents à la CATZH64 est franchi, avec de nouveaux gestionnaires de zones humides directement concernés par la conservation de ces milieux. En effet, l'AAPMA "La Gaule Orthézienne" et la Fédération départementale des chasseurs des Pyrénées-Atlantiques, forts de leur expérience, ont rejoint et renforcé les rangs du réseau.

Les lacs de Biron et la Saligue aux oiseaux ont ainsi pu bénéficier d'une expertise des techniciens de la CATZH64. Des échanges techniques, notamment sur les problèmes que posent les plantes exotiques invasives, se sont révélés très enrichissants et vont, dès l'automne 2011, déboucher sur des opérations concrètes de régulation, à travers des chantiers d'arrachage et déracinement d'une plante très invasive sur les deux sites : la Jussie.

Le début de l'automne 2010 fut également marqué par la première journée d'échanges techniques entre les adhérents du réseau qui s'est déroulée au Lycée professionnel agricole de Soeix. Cette première rencontre établie sur le thème de la convivialité a permis aux adhérents de faire connaissance et d'échanger sur leurs expériences respectives. Satisfaits à l'unanimité, les participants ont souhaité renouveler cette expérience en 2011. Ainsi, une nouvelle rencontre est prévue le 23 septembre 2011 au Lycée professionnel agricole d'Orthez.

Gageons que le réseau des adhérents accueillera encore d'autres types de gestionnaires de zones humides qui viendront à leur tour enrichir les échanges sur la conservation et la gestion des zones humides des Pyrénées-Atlantiques.

Thierry LAPORTE, Coordinateur du réseau

# N°5

# Septembre 2011

# Sommaire Tableau de bord 2 Bilan et programmation 3 Expertises, diagnostics, notes d'information 4 Assistance technique et suivis scientifiques 5 Transfert de compétences, communication 7 Agenda, organigramme 8









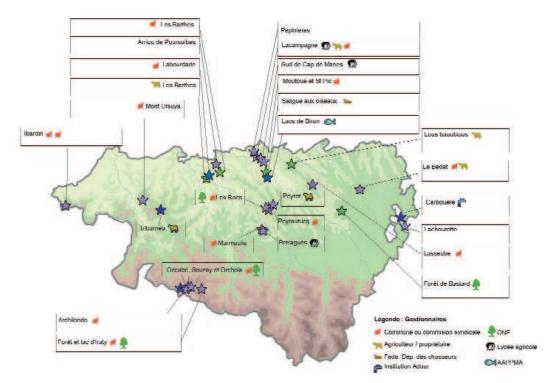


# Tableau de bord

INDICATEURS DE RESULTAT	Total cumulé 2009	Total cumulé 2010
ADHESIONS		
Surface totale de zones humides conventionnées	148,9 ha	248,4 ha
Surface totale de bassins versants conventionnés	1849,8 ha	2065,8 ha
Sites conventionnés	23	30
Parcelles conventionnées	132	215
Nombre d'adhérents	38	55
EXPERTISES		
Expertises et diagnostics réalisés	41	44
Sites expertisés	40	43
Communes où des expertises et diagnostics ont été réalisés	35	35
INFORMATION - COMMUNICATION - FORMATION		
Plaquette d'information	-	-
Numéros du bulletin de liaison	4 (en cours)	4 réalisés
Courriers d'information aux propriétaires et gestionnaires de zones humides nouvellement identifiées	-	-
Sessions de formation sur les zones humides	14	16
Nombre total de participants aux formations	147	204
Communications techniques et scientifiques	10	12
Visites-conseil avec notes d'information	10	10
Organisation du 6ème séminaire "Tourbières du massif des Pyrénées" du 17 au 19 juin à Pau	Réalisé	-
Nombre de participants aux Journées d'échanges des adhérents du réseau de la CAT	-	18
Conception et réalisation du site Internet de la CAT	en cours	réalisé
ASSISTANCE TECHNIQUE		
Nombre de sites ayant bénéficié de réunions de concertation, d'assistances à maîtrise d'ouvrage, de suivis de gestion et de suivis scientifiques	20	20
REACTUALISATION DE DONNEES		
Nombre de sites dont les inventaires (datant de 2000 et 2002) ont été réactualisés et où les propriétaires et gestionnaires ont été ré-identifiés	137	139

# Bílan 2010 et Programmation 2011/2012

Fin 2010 la CATHZ64 comptait 55 adhérents sur 30 sites et environ 250 hectares de zones humides sur 2066 hectares de bassins versants conventionnés. Les objectifs fixés pour début 2011 ont donc largement été dépassés. Une importante opération de mise en défens a été réalisée sur les tourbières du massif d'Ibardin (cf.page 6). Plusieurs chantiers de bénévoles ont été organisés. Un partenariat avec le SIVOM de l'Uhabia a vu le jour et s'est développé (cf. page 4). En outre, de nombreuses réunions d'informations et de restitution d'expertises ont pu être réalisées en mairie avec l'aimable collaboration des communes.



Carte de répartition des sites par type de gestionnaires - Décembre 2010

 ${f S}$  ur la période de fin mai 2011 à fin mai 2012, le nombre de jours programmés par type de mission est le suivant :

- → 258,5 jours de conseil, assistance technique et animation territoriale,
- 82 jours de visites-conseil et expertises,
- → 109,5 jours de missions d'assistance technique sur 32 sites (aide à la recherche de moyens, suivi de la gestion, animation pédagogique sur site, réunion locale de suivi et de concertation, suivi écologique et évaluation),
- → 4 jours d'information (courriers, contacts téléphoniques et électroniques),
- → 10 jours de réalisation du bulletin de liaison n°6,
- 6 jours de négociation et rédaction de conventions d'adhésion,
- 2 jours de formation en priorité auprès des élus locaux et des agents des collectivités locales,
- → 16 jours de coordination, programmation des missions et de rédaction d'un compte-rendu des missions,
- → 12 jours de réalisation d'un film d'une vingtaine de minutes sur la CATZH 64,
- → 14 jours d'organisation et d'animation de journées d'échanges entre les adhérents du réseau de la CAT et d'échanges techniques.

D'ici mi 2012 le nombre de sites bénéficiant de l'intervention de la CATZH 64 devrait passer de 30 à 37 sites, le nombre d'adhérents de 55 à 60 et la surface de zones humides conventionnées de 250 ha à 280 ha . La CAT prévoit également de poursuivre les formations des élus locaux, notamment les élus de montagnes mais aussi les agents du Parc National des Pyrénées.

# Expertises, diagnostics, notes d'information

# Expertise de l'Uhabia : espèces floristiques indicatrices

(Communes d'Ahetz, Bidart, Arbonne - Sud de Bayonne) par Clémence Fonty

# Contexte et objectif de la demande

Une nouvelle mesure agri-environnementale va bientôt voir le jour dans le Pays Basque. Il s'agit de la MAET "Maintien de l'équilibre agri-écologique d'une prairie naturelle en faveur des zones humides et de leurs services rendus". Élaborée conjointement par les ministères en charge de l'agriculture et de l'écologie, cette mesure est portée localement par le SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) de l'Uhabia.

Pour ce faire, celui-ci doit élaborer une liste d'espèces indicatrices de la qualité agri-écologique des futures prairies à contractualiser. Le SIVOM de l'Uhabia a donc sollicité la CATZH pour l'élaboration de cette liste.



Prairie hygrophile (commune d'Arbonne)

Pour créer une liste d'espèces caractéristiques, il s'agit dans un premier temps de réaliser plusieurs relevés floristiques sur des prairies sélectionnées pour leur intérêt écologique. Le choix des prairies à échantillonner s'est appuyé sur l'expertise du bassin versant de l'Uhabia\* réalisée en 2010 par la CATZH64 et dont le but était d'en caractériser les principales unités de végétation ainsi que le potentiel écologique.

# Un outil adapté aux éleveurs locaux



Iris faux-acore

Le bassin versant de l'Uhabia se caractérise par la présence de prairies humides, appelées prairies hygrophiles, et de prairies dites mésophiles se développant dans des contextes moins humides. Les relevés floristiques effectués entre avril et mai 2011 ont donc permis l'élaboration de 2 listes d'espèces tenant compte de la fréquence et de l'abondance de chaque espèce relevée dans les deux types de milieux.

L'objectif de ces listes d'espèces est de permettre aux éleveurs d'évaluer la biodiversité de leurs parcelles. Elles doivent donc être adaptées. Toute personne s'étant déjà essayée quelque peu à la botanique sait combien il est parfois difficile de différencier deux espèces tant les critères de détermination sont fins et discrets. C'est pourquoi une liste s'arrêtant aux genres des espèces végétales a également été proposée au SIVOM de l'Uhabia.

# Des genres à ne pas négliger

Chacune des listes établies a volontairement intégré des espèces caractéristiques de tous les habitats associés aux milieux humides (mégaphorbiaies, roselières, herbiers vivaces... ou encore de milieux tourbeux). L'intérêt étant à long terme de participer, à travers la reconnaissance de ces espèces, au maintien et au développement de prairies diversifiées.

Certains genres ne sont également pas à négliger en raison de leur relation avec la faune des milieux humides. En effet, les genres *Succisa* (Succise des prés) et *Rumex* (dont une représentante bien connue de nos potagers : l'oseille) sont particulièrement intéressants car fortement associés au développement d'espèces animales patrimoniales comme par exemple deux papillons : le Damier de la Succise ou le Cuivré des Marais.



Succise des prés et Damier de la Succise

<sup>\*</sup> L. Collado, 2010, Expertise du bassin versant de l'Uhabia, CEN Aquitaine

# Assistance technique et suivis scientifiques...

# La Saligue aux oiseaux et le Lac des Barthes

(Communes de Castétis et de Biron - Sud Est d'Orthez) par Virginie Leenknegt

# Deux sites, une problématique commune : les espèces invasives

On qualifie d'invasive toute espèce exotique introduite et proliférant de manière incontrôlée, au détriment des espèces autochtones beaucoup moins compétitives. Ces dernières peu à peu disparaissent et le milieu se banalise. Ces espèces invasives peuvent être animales (Ecrevisse de Louisiane, Ragondin, ...) ou végétales (Jussie, Herbe de la Pampa, ....) et sont très présentes dans les milieux aquatiques. Pour maintenir la diversité biologique et réduire les impacts négatifs sur les activités humaines, il est important de limiter la propagation de ces espèces. Un arrachage manuel ou mécanique est souvent recommandé. Il doit cependant être encadré pour éviter d'aggraver le problème et réalisé le plus tôt possible (dès l'installation des plantes invasives).

# La Saligue aux oiseaux (commune de Castétis)

Anciennement cultivé en maïs, le site fut repris en gestion par le Syndicat Mixte de la Base de Plein Air et Loisirs d'Orthez (propriétaire) en 1991. A la demande de la Fédération Départementale des Chasseurs, actuellement locataire et gestionnaire, un marais fut creusé et le site fut classé en Réserve intégrale de chasse et de pêche en 1992, sous le nom de "La Saligue aux oiseaux". Ce marais est alimenté par la nappe phréatique du Gave de Pau et accueille de nombreuses espèces d'oiseaux chaque année.

De 1993 à 2005, le site était ouvert au public et entretenu, limitant ainsi la prolifération de la flore invasive. Depuis, le Buddleia de David et la Balsamine



Mare pédagogique envahie par la Jussie

de l'Himalaya ont fait leur entrée, formant des buissons denses en compagnie de ronces. La Jussie s'est installée sur un bras mort du Gave de Pau ainsi que sur les anciennes mares pédagogiques. Le marais, du fait d'une attention particulière (arrachage des plants nouvellement installés), reste relativement épargné.

L'expertise effectuée en 2010\* par la CATZH64 avait révélé la présence d'espèces protégées : le Cuivré des marais (papillon) et la Naïade marine (plante aquatique). Un suivi de ces espèces sera mis en place dès 2012 ainsi qu'un complément d'inventaire sur les libellules et les amphibiens.

Au printemps 2011, la Saligue a été vidée pour son désenvasement et la création d'îlots. Cet assec a favorisé l'installation de plantes invasives qui seront noyées par la remise en eau en septembre. Des travaux de débroussaillage sont prévus pour 2012 et les mares pédagogiques, totalement envahies, seront rebouchées. Quant au bras mort du Gave de Pau, un chantier doit être mis en place dès septembre 2011 avec les élèves du Lycée Agricole d'Oloron, afin d'arracher manuellement la Jussie.

# Le Lac des Barthes (commune de Biron)



Milieu similaire mais plus artificiel, le site du Lac des Barthes présente de bonnes potentialités écologiques. Il abrite la Grenouille agile et potentiellement le Cuivré des marais. Un inventaire de libellules en 2011 a montré que le site était prometteur. Anciennes gravières (jusqu'en 2008) reconverties en lacs de pêche, les espèces invasives y sont très présentes et posent un réel problème. En effet, le Paspalum dilatatum et le Paspalum distichum sont deux graminées exotiques recouvrant de façon quasiment homogène les berges et le pourtour des lacs. La diversité végétale s'en trouve donc réduite. Quant à la Jussie, installée sur 2 des 4 lacs et en cours

de colonisation d'un 3ème, elle forme un tapis dense au niveau des berges, gênant l'activité de pêche. Là encore, un chantier en septembre 2011, avec le Lycée Agricole d'Orthez, permettra de réduire la présence de cette espèce sur un des lacs. Concernant les autres espèces végétales invasives, le fauchage régulier des berges limite leur progression.

<sup>\*</sup> F. Guillaud, 2010, Expertise de la Saligue aux oiseaux, CEN Aquitaine

# ... Assistance technique et suivis scientifiques

# D Zoom sur ... Les tourbières d'Ibardin

(Communes d'Urrugne et Biriatou - Sud Pays Basque) par Clémence Fonty

# Mises en défens : contexte du projet

En 2007 la CATZH64 réalise la première expertise des zones humides du massif d'Ibardin\* à la demande du gestionnaire, l'Office National des Forêts.

Plusieurs projets de mises en défens temporaires sont alors proposés, afin de permettre la protection et la régénération des zones de tourbières affectées par un surpâturage et un surpiétinement localisé notamment par les équins. La communauté de communes Sud Pays Basque, opérateur du Document d'Objectifs du site Natura 2000 " Massif de la Rhune et de Xoldocogagna " choisit alors de se porter maître d'ouvrage dans la concrétisation des mises en défens. Entamé à partir de 2009, ce projet vient d'être finalisé en avril 2011.

\* T Le Moal, 2007, Expertise des tourbières d'Ibardin, CEN Aquitaine

# L'Agence Adélie : une action ciblée sur le Mont du Calvaire



Quatre secteurs ont été mis en défens par les employés de l'association de réinsertion "Agence Adélie" sur le secteur du Mont du Calvaire. Présentés et discutés en amont avec l'ensemble des usagers (éleveurs de pottocks et de betissous), les périmètres prévus ont été agrandis et divisés en plusieurs sous-unités afin de permettre l'installation d'abreuvoirs. Des panonceaux d'information ont également été placés sur certaines clôtures, soulignant le caractère temporaire de ces mises en défens. Toutefois, quelques dégradations (destructions de panonceaux) ont été observées lors des visites d'avril 2011. Un pas de temps plus long est sans doute nécessaire pour qu'usagers et animaux s'approprient cette nouvelle organisation de l'espace.

# La mobilisation des jeunes d'Urrugne sur les tourbières d'Erintsu

Sur la tourbière d'Erintsu c'est un chantier de jeunes urruñar encadré par Elena Aguerre qui a permis la réalisation d'une mise en défens supplémentaire. Mobilisés sur une journée et demi, les jeunes ont courageusement appris le maniement des masses, la disposition des piquets et l'installation des barbelés en suivant les conseils avisé de Mr Sciau de l'association "Agence Adélie". La construction d'un abreuvoir en aval leur a également permis de développer leurs sens de l'esthétique et de la précision.



Mr Sciau (Agence Adelie) entouré de Tangi Le Moal (Cen Aquitaine) et de Mme Huveteau (Communauté de Communes) près de l'abreuvoir



Jeunes urruñar à l'œuvre lors de la construction de l'abreuvoir

# L'évolution des zones mises en défens

Le but des mises en défens temporaires est de permettre la restauration naturelle des zones humides dégradées par le surpiétinement des animaux. Sur les tourbières du Mont Calvaire, la végétation prairiale devrait laisser peu à peu la place à un cortège d'espèces plus spécifiques des milieux tourbeux. Pour suivre l'évolution des milieux et évaluer les impacts des mises en défens, des suivis de végétation ont été installés depuis 2008 et des relevés ont depuis été effectués annuellement. Une première évaluation va être réalisée en 2011.

Par ailleurs, à l'effet positif en terme de biodiversité s'ajoute le rôle fonctionnel des tourbières dans le potentiel de retenue de l'eau. Des suivis par quadrats de 2x2m ainsi que des relevés phytocénotiques ont été réalisés sur plusieurs secteurs entre 2008 et 2010. Renouvelés en 2011, certains de ces suivis serviront ainsi à évaluer les effets de la mise en défens.

# Transfert de compétences, communication

# Lancement des missions d'expertises, de réactualisation des données et d'information sur le territoire du Haut-Béarn

Sur la base de sollicitations, 2 expertises ont pu être menées sur le Haut-Béarn et seront restituées début octobre 2011 : l'une sur les zones humides des forêts communales de Béost, gérées par l'ONF, et l'autre sur les sources du massif du Pic du Merdanson à la demande du Groupement pastoral de Bruges.

Sur ce même territoire une importante phase de réactualisation a débuté concernant les données de zones humides inventoriées par le CEN Aquitaine de 2001 à 2003, en partenariat avec le Parc National des Pyrénées. Elle permettra de redéfinir les enjeux de conservation de ces milieux, notamment préciser la cartographie et l'état de conservation des habitats naturels, mais aussi d'identifier les propriétaires et gestionnaires. Un échantillon de 12 sites représentatifs des zones humides de montagnes des vallées d'Aspe et d'Ossau va pouvoir bénéficier de cette opération en 2011 et 2012.

A la suite des premiers sites réactualisés cet été, la CATZH64 a lancé une première phase d'information auprès des propriétaires et gestionnaires. La CATZH64 répondra en retour aux éventuelles sollicitations d'expertises et de conseil.

# Formation des élus de la Communauté de Communes Sud Pays Basque

Le 8 juillet 2010, en partenariat avec la Communauté de communes Sud Pays Basque, la CATZH64 a réalisé une formation auprès d'une dizaine d'élus locaux sur les zones humides des Pyrénées-Atlantiques. Après une rapide approche théorique des différents types de zones humides, de leurs rôles et intérêts, notamment pour les collectivités locales, la visite d'une zone de mise en défens sélective sur l'une des tourbières d'Ibardin a permis d'illustrer les enjeux de conservation des zones humides et d'observer quelques espèces caractéristiques telles que les sphaignes, connues pour leur grande capacité de rétention d'eau.



# Journée d'échanges du réseau d'adhérents de la CATZH64



Visite du site des Rocs... (zone "très humide" ce jour là !)

Essai transformé pour cette première rencontre entre les membres du réseau. Une vingtaine de participants étaient présents et ont pu découvrir les problématiques rencontrées sur différents sites et les solutions de gestion envisageables. Après une réunion en salle en matinée, l'après midi a été consacrée à la visite du site des "Rocs", géré par la commune de Méritein et l'ONF, tous deux adhérents du réseau. Le CEN Aquitaine tient à remercier l'ensemble des participants et des partenaires techniques et financiers, qui ont permis la réussite de cette journée. Rendez-vous est donné pour une nouvelle rencontre le 23 septembre prochain.

# Crédits photographiques : Thierry Laporte, Clémence Fonty, Virginie Leenknegt - Conception : Laure Berger-Sabbatel - Impression : Perspective Mortàas

# Agenda

→ Formation des élus locaux du Haut-Béarn

# 21 septembre 2011

en vallée d'Ossau

Renseignements et inscriptions : t.laporte@cren-aquitaine.fr

→ Journée d'échanges entre les adhérents du réseau

# 23 septembre 2011

au Lycée Professionnel Agricole d'Orthez Renseignements et inscriptions : t.laporte@cren-aquitaine.fr

→ Journée de découverte des tourbières du Pays de Cize

# 14 Octobre 2011

à destination des élus de montagne et des adhérents de la CATZH64

→ Journée mondiale des zones humides (Convention de Ramsar)

2 février 2012

(programme disponible à partir de janvier 2012)

# L'équipe de la CAT-ZH des Pyrénées-Atlantiques



Clémence FONTY
Technicienne CAT
Chargée de mission CEN Aquitaine
c.fonty@cren-aquitaine.fr



Thierry LAPORTE
Coordinateur CAT
Chargé de projet CEN Aquitaine
t.laporte@cren-aquitaine.fr



Virginie LEENKNEGT

Technicienne CAT

Chargée de mission CEN Aquitaine
v.leenknegt@cren-aquitaine.fr

# **CONTACT**

CEN Aquitaine - Réseau CATZH64 60, 64 rue des Genêts 64 121 Serres-Castet

Tél.: 05.59.04.49.12

http://www.catzh64.fr